

COMMUNE DE VISSAC-AUTEYRAC

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/10/2021

Présents : Mesdames BLAUGY Pascale, PARRIN-MALFANT Michèle, PERGIER-MERLE Marie-Christine, Messieurs BOURGON Jérôme, CHABANON Philippe, DUNIS Damien, M. PAPARIC Thierry, TOURETTE-CHAURAND Samuel.

M. GERENTON Laurent est arrivé à 19h20 et Mme BONHOMME Yolande est arrivée à 20h15

Excusé : M. COMTE Cédric.

Secrétaire de séance : Madame BLAUGY Pascale

Guyline VIDAL, secrétaire de mairie assistait à la réunion.

Ordre du jour :

Validation du compte rendu du conseil municipal du 23/06/2021. Vote : Pour à l'unanimité (8 voix)

1- Approbation de l'assiette des coupes de bois 2022 à Chantuzier

ACCEPTATION l'ensemble des propositions de coupes de bois proposées par l'ONF pour l'année 2022 ainsi que l'ensemble des destinations de coupes comme mentionnées à la proposition jointe à la délibération.

Vote : Pour (unanimité 8 voix)

2- Convention constitutive d'un groupement de commandes en vue de retenir une plate-forme de dématérialisation des marchés publics.

Le Conseil Municipal accepte d'adhérer au groupement de commandes coordonné par le Centre de gestion pour retenir une plateforme de dématérialisation des marchés publics.

Vote : Pour (unanimité 8 voix)

3- Choix du prestataire pour la fourniture des repas de la cantine.

L'appel d'offres 2021 / 2022 effectué par la Commune de Siaugues pour la fourniture des repas en liaison chaude s'est avéré infructueux. Les maires de Siaugues Sainte Marie et de Vissac-Auteyrac se sont rapprochés de l'ESAT de Langeac, qui nous propose, en liaison froide :

Repas enfants : 5 € 00 TTC Repas adultes : 9 € 00 TTC Pique-nique : 4 € 50 TTC

Location du four de remise en température : 60 € TTC / mois

La mairie continuera de prendre en charge la moitié du prix du repas, pour les enfants de la Commune.

Vote : Pour (unanimité 8 voix)

4- Vente d'un girobroyeur

Le conseil municipal décide la vente du girobroyeur au prix de 300 € à débattre.

Vote : Pour (unanimité 9 voix)

5- Ouverture d'une enquête publique pour le périmètre de protection de la source de Chantuzier

Une enquête publique relative aux travaux de dérivation de l'eau du captage « Chantuzier », implanté sur la commune de Vissac-Auteyrac, à l'instauration des périmètres de protection immédiate et rapprochée et à la cessibilité du foncier constituant du périmètre de protection immédiate se tiendra du **19 octobre 2021 à 15h au 18 novembre 2021 à 17h.**

Monsieur Pascal MANSION, commissaire enquêteur, tiendra une permanence en mairie le mardi 19 octobre de 15h à 17h et le jeudi 4 novembre de 15h à 17h et le jeudi 18 novembre de 15h à 17h.

DONNE UN AVIS **FAVORABLE** à l'ouverture de cette enquête publique.

Vote : Pour (unanimité 9 voix)

6- Maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement collectif du village de Chantuzier

Suite à l'étude réalisée par le bureau d'étude AB2R, sur l'ensemble de la commune concernant le réseau d'assainissement, madame le Maire les a sollicités pour une mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement collectif de village de Chantuzier.

Le projet de mission témoin de maîtrise d'œuvre infrastructures pour les travaux de création d'un système d'assainissement collectif au village de Chantuzier (collecteurs, branchements et station d'épuration type FPR 30 EH), suite aux conclusions du schéma général d'assainissement (travaux de priorité 1) s'élève à environ 211 400 € HT.

Le taux d'honoraires prévu : 7.80 % soit 16 489.20 € HT

Une option est à prévoir concernant la rédaction de convention de servitude sous fonds privés (forfait pour 5 actes, hors négociation et frais de publication aux hypothèques) : **2 000 € HT**

Total mission témoin MOE infrastructures + option : 18 489.20 € HT, soit 22 187.04 € TTC

Vote : Pour (unanimité 9 voix)

7- Relevé topographique de la société FREITAS pour l'assainissement de Chantuzier

Un levé topographique consiste à collecter des données sur le terrain afin d'en proposer une restitution à l'échelle souhaitée sous la forme d'un plan topographique. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir un système de coordonnées tridimensionnel dans lequel seront représentés l'objet ou le terrain relevé.

L'entreprise AB2R a contacté le cabinet FREITAS pour réaliser un levé topographique selon leur découpage. Ce document est indispensable pour la préparation des futurs travaux d'assainissement.

Le cabinet FREITAS nous a fait un devis estimatif de **3 165 € HT, soit 3 798 € TTC**

Vote : Pour (unanimité 9 voix)

8, 9, 10 - Demande de subvention à l'agence de l'eau, au département de la Haute-Loire et au titre de la DETR pour les travaux d'assainissement de Chantuzier

Les travaux d'assainissement collectif du village de Chantuzier ont un intérêt double.

- Un intérêt milieu : supprimer les rejets directs d'eaux usées dans le milieu naturel
- Un intérêt sanitaire : protéger le captage d'eau potable de Chantuzier, principale ressource du réseau du SE2A (Syndicat des eaux et d'assainissement d'Auteyrac), environ 1 700 abonnés.

Ces travaux de SGA (Schéma Général d'Assainissement) prévoit la création d'un système d'assainissement ainsi que la réfection des réseaux et la mise en séparatif.

Le montant estimatif des travaux est de **382 433,39 € HT, soit 458 920,07 € TTC.**

Madame le maire rappelle au Conseil Municipal que la commune pourrait prétendre à des aides financières de la part de l'agence de l'eau de bassin Loire Bretagne, du Département de la Haute-Loire et au titre de la DETR.

Vote : Pour (unanimité 9 voix)

